



Affaire suivie par : A. CAUDRON
☎ : 09.702.826.87

Tourcoing, le 3 juin 2022

**Mesdames et Messieurs les Président(e)s
des Associations Régionales**

Objet : 12^e tournoi de RUGBY dit « à Toucher »

P. Jointe : Fiche remboursement des frais de déplacement

L'A.S.N.D. organise, le samedi 24 septembre 2022 à FRONTIGNAN le **12^e tournoi de rugby à toucher** :

1^o) Conditions de participation

A – Avant le tournoi :

1 – Envoyer un mail à : jonathan.charles@douane.finances.gouv.fr

Dans ce mail :

Prioriser une inscription groupée, par équipe, en indiquant pour chaque joueur : Nom-prénom-DR d'appartenance (et le nom de l'équipe).

Si vous n'êtes pas inscrit avec une équipe, spécifiez « individuel » et indiquant également votre Nom-prénom-DR d'appartenance.

Le nombre de joueurs par équipe est de 5 minimum et 10 maximum. Des équipes seront également constituées par les organisateurs

2 – Une fois l'inscription confirmée au tournoi par mail, paiement en ligne des frais de participation (40 €) via un lien qui vous sera envoyé sur votre boîte professionnelle.

Lors du paiement et de l'inscription en ligne :

– **Être à jour de cotisation ASND** (se rapprocher de son référent ASND local pour avoir son numéro d'adhérent. En cas de difficulté pour obtenir ce dernier, prendre contact par courriel avec le secrétaire national Alexandre Caudron : alexandre.caudron@douane.finances.gouv.fr).

– Un certificat médical d'aptitude à la pratique du Rugby à Toucher datant de moins de 6 mois (par rapport à la date du tournoi) vous sera demandé et à joindre en ligne.

B- Le jour du tournoi

Les compétiteurs n'ayant pas pu s'inscrire en ligne mais dont l'inscription a été confirmée par les organisateurs au préalable devront être impérativement en possession de :

- la carte-licence ASND 2022
- certificat médical d'aptitude à la pratique du Rugby à Toucher datant de moins de 4 mois
- d'un chèque de 40 € à l'ordre de l'A.S.N.D. si l'inscription au tournoi a été confirmée et que le règlement en ligne n'a pas pu être effectué.

Adresser le courriel de demande d'inscription à Jonathan CHARLES
jonathan.charles@douane.finances.gouv.fr
avant le 26 juillet 2022

2°) Prise en charge des frais par l'ASND

- Frais de déplacement

L'ASND prendra en charge les frais de transport depuis la résidence administrative jusqu'au lieu de la manifestation.

Il est demandé aux participants d'effectuer ce voyage au moindre coût (co-voiturage, réductions SNCF ou aérienne).

Attention : Le remboursement s'effectuera sur les justificatifs réels du déplacement (billets SNCF, tickets de péage-autoroute, factures de carburant etc) qui accompagneront la fiche des frais de déplacement

- Frais de restauration

Ils seront pris en charge par l'ASND du vendredi soir au dimanche matin

- Frais d'hébergement

Ils seront pris en charge par l'ASND du vendredi soir au dimanche matin.

3°) Position administrative :

Pas d'autorisation d'absence ni de dispense de service.

- congés annuels ou ARTT des agents.

Je vous saurais gré de bien vouloir diffuser le plus largement possible ces documents.

Le Président


C. COHEN



Tournoi de RUBGY
FICHE DE DÉPLACEMENT
(voie postale uniquement)

***END Tourcoing Secrétariat ASND BP 10450,
59203 Tourcoing Cedex***

NOM : **Prénom :**

Adresse :

.....
.....

RIB : FR...

DÉPLACEMENT :

- ③ *Route : Carburant :*€
Droits de péage (1):€

▲ *Train :*€

Joindre justificatifs REELS et noms des covoitureurs :

.....
.....

TOTAL =.....€

A....., le.....

Signature